

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 16 JANVIER 2017**

GD/CJ n° 2017/ 03

Objet de la délibération :Classes de découverte année
scolaire 2016-2017**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 05

Votants : 27

Date de la convocation :
10/01/2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Lydie QUAGLIARELLA, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Robert STECK, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Eric ROYNEL

Absents Excusés :

Jean JOSEPH, Pouvoir F. RAMOND
Rosane BASSEZ, Pouvoir M. GAUTIER
Flavien BLANCHARD, Pouvoir B. BONVIN
Arnaud BEAUFORT, Pouvoir F. BELHOMME
Isabelle MARCHAND, Pouvoir B. ESTAMPE
Nathalie VAN CAPPEL

Absent :

Didier PHILIPPE

Secrétaire de séance : Lydie QUAGLIARELLA

Madame B. BONVIN, adjointe responsable des affaires scolaires informe ses collègues que sa commission qui s'est réunie le 4 janvier 2017 a étudié les projets de classes de découverte, artistiques et culturelles présentés par les établissements scolaires.

Pour l'année scolaire 2016-2017, il est proposé de répartir la somme de 8 015 € entre les écoles selon le nombre d'élèves.

Les équipes enseignantes se concertent pour l'utilisation de la somme proposée. Si une école ne présente pas de projet, les autres peuvent bénéficier du montant non employé.

- A l'école élémentaire de la Billardière, deux projets : Ateliers chorégraphiques et Voyage à Saint-Malo
- A l'école élémentaire Louis Drouet, trois projets : Visites châteaux, Sculpture et « Slam à l'école ».
- A l'école maternelle de la Billardière, les projets sont autofinancés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170116-D2017_01_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/01/2017

Publication : 24/01/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

La somme revenant à l'école maternelle, soit 1 715 € est répartie entre les deux autres écoles en accord avec les enseignants.

	Nombre d'élèves	Subvention par élève	Total subvention par école	arrondi	Part répartie 1 715,00 €	MONTANT TOTAL
Ecole élémentaire Billardière	121	x 20,65 €	2 499 €	2 500 €	1 479,10 €	3 979,10 €
Ecole élémentaire Louis Drouet	184		3 800 €	3 800 €	204,08 €	4 004,08 €
Ecole maternelle Billardière :	83		1 714 €	1 715 €	31,82 €	31,82 €
soit un total de	388		8 012 €	8 015 €		8 015,00 €

ECOLES	PROJET	COÛT DU PROJET	PARTICIPATION DES PARENTS	PARTICIPATION COOPERATIVE	SUBVENTION VILLE	MONTANT TOTAL VILLE PAR ETS SCOLAIRE	RESTE	
Ecole élémentaire Billardière	Ateliers chorégraphiques	1 250,00 €			1 250,00 €	3 979,10 €		
	Voyage à Saint-Malo	6 969,00 €	3 000,00 €	1 239,90 €	2 729,10 €			
Ecole élémentaire Louis Drouet	Visites Châteaux	4 550,00 €		2 730,00 €	1 820,00 €	4 004,08 €		
	Sculpture	600,00 €	0,00 €	400,00 €	200,00 €			
	"Slam à l'école"	4 000,08 €		2 016,00 €	1 984,08 €			
	TOTAUX	17 369,08 €	3 000,00 €	6 385,90 €	7 983,18 €	7 983,18 €		31,82 €
						8 015,00 €		

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2017.

Madame I. MARCHAND, pouvoir B. ESTAMPE, étant concernée par cette délibération ne prend pas part au vote.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents.

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 16 janvier 2017

Le Maire,
F. RAMOND



F. Ramond

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170116-D2017_01_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/01/2017
Publication : 24/01/2017

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

